



**STAGE NATIONAL D'ARBITRES
SCOLAIRES DE
BADMINTON
Du 24 au 26 octobre 2016**

1) Objectif

L'UGSEL Nationale organise un stage devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, ayant déjà suivi une formation de jeune arbitre dans leur comité ou leur territoire, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

2) Public concerné

Filles et Garçons lycéens (2de à classes post bac) et collégiens (classes de 4ème et de 3ème) d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL.

3) Effectif : 46 stagiaires (4 jeunes arbitres par territoire)

4) Dates et lieu

**Du lundi 24 octobre à partir de 12 h00 au mercredi 26 octobre 2016 à 9 h30
Au CREPS ILE DE FRANCE - Colette BESSON
1 rue du Docteur Le Savoureux - 92291 CHATENAY MALABRY cedex**

5) Contenu

- Règlement, feuille de score, vocabulaire d'arbitre, arbitrage en individuel et en équipe et QCM
- Il y aura une évaluation théorique et pratique, les jeunes seront éventuellement sollicités pour officier aux compétitions nationales UGSEL. Chaque stagiaire recevra une carte de jeune officiel et une appréciation de stage.
- Le dernier jour du stage, tous les stagiaires sont conviés à assister aux Internationaux de France de Badminton qui sont intégrés dans le programme du stage.

6) Matériel

Prévoir une tenue de sport, raquette et volants. Prévoir également support papier et stylos pour la partie théorique.

7) Encadrement

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale de Badminton.

- Intervenants : **Membres de la C.T.N de Badminton et intervenants fédéraux.**

8) Candidatures

Elles sont à adresser à Frédéric MORY (f-mory@ugsel.org) à l'UGSEL Nationale, pour le **vendredi 7 octobre 2016**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues par les responsables de territoire, membres de la Commission Technique Nationale de Badminton.

9) Prise en charge et règlement

Ce stage fera l'objet d'un contrat d'objectifs avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

Une participation aux frais d'hébergement et de restauration de 40.00 € est demandée et devra être jointe à la fiche d'inscription, en même temps que la photocopie de la licence UGSEL. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

Le règlement du stage doit être effectué avant le début du stage. **Tout désistement au stage, sauf en cas de force majeure, ne sera pas remboursé après le 12 octobre 2016.**

10) Transport

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport le 24 octobre pour son arrivée à Paris. Une navette sera prévue au départ de la gare de Lyon à 11h00 sur l'esplanade Marcel Besnard, parking à droite en descendant du train et se dirigera vers la gare Montparnasse.(cars Dominique)

Pour les arrivées à Montparnasse directement : RV dans la gare derrière la ligne 24, point de rencontre Groupe n°1 après le tapis roulant, au parking des cars. Départ de la navette à 11h30.

Le retour sera également pris en charge par une navette, l'arrivée au stade Pierre de Coubertin (82 avenue Georges Lafont, Paris 16° - métro : Porte de St Cloud) se fera vers 10h30. Les délégations seront libres de quitter le stade de Coubertin en fonction de leurs horaires de départ de train. Un panier repas sera prévu à cet effet.

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires aller/retour de la navette. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

Contact

Frédéric MORY

UGSEL NATIONALE

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

☎ : 01 44 41 48 55

☎ : 01 43 29 96 88

Courriel : f-mory@ugsel.org